

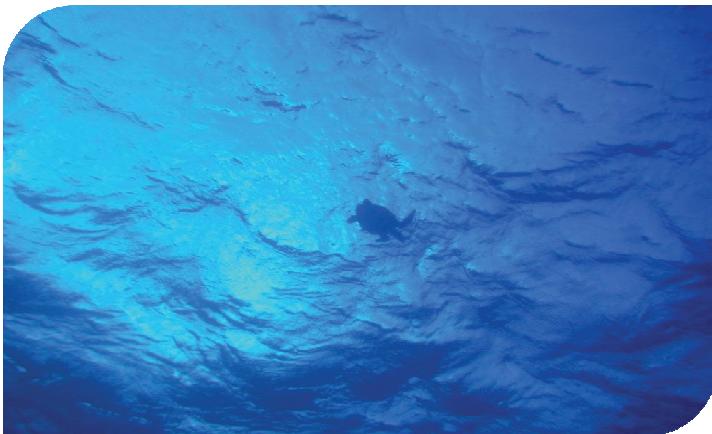
Tortues Marines

# SUIVI DES PONTES DE TORTUES MARINES A SAINT-MARTIN

RAPPORT ANNUEL  
Janvier 2014

Bilan de la campagne 2013





A citer sous la forme :

**Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin (2014) : Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin, Bilan de la campagne 2013, Janvier 2014, 17 pages + annexes.**

Mission effectuée dans le cadre de la convention RNNSM/ONCFS (2012-2013)

Section **Suivis, Etudes et Inventaire n°12 :**  
« **Suivre les sites de ponte des tortues marines.** »



CHALIFOUR Julien Chargé de Missions Scientifiques  
**Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin**  
Antenne du Conservatoire du Littoral Saint-Martin  
803 résidence les acacias  
Anse Marcel  
97150 Saint-Martin  
Tél : 005 90 29 09 72 / 06 90 34 77 10  
Fax : 05 90 29 09 74

– Sommaire –

<b>1</b>	<b>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE</b>	<b>1</b>
1.1	CONTEXTE	1
1.2	OBJECTIFS	2
<b>2</b>	<b>PRESENTATION DES SITES D'ÉTUDE</b>	<b>3</b>
2.1	LOCALISATION DES SITES D'ÉTUDE	3
2.2	CRITERES DE SELECTION DU SITE D'ÉTUDE	3
<b>3</b>	<b>METHODOLOGIE</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>6</b>
4.1	CAMPAGNE 2012 :	6
4.1	VARIATIONS SPATIALES ET ÉVOLUTION TEMPORELLE :	13
	<b>BILAN ET PERSPECTIVES</b>	<b>16</b>
<b>5</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>17</b>

## Sigles et abréviations

AGRNSM	Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin
PG	Plan de Gestion
RNN	Réserve Naturelle Nationale
SE	Suivis, Etudes et Inventaires
IT	Indices de Traces
GPS	Global Positioning System (Positionnement par Satellite)

## Illustrations

Figure 1 : carte de situation 2013 (d'après GoogleEarth) .....	3
Figure 2: Indice de Traces spécifique pour la Baie aux prunes en 2013 .....	6
Figure 3: Indice de Traces spécifique pour la Baie blanche en 2013.....	7
Figure 4: Indice de Traces spécifique pour la Baie longue en 2012 .....	7
Figure 5: Indice de Traces spécifique pour la Baie rouge en 2013.....	8
Figure 6: Indice de traces spécifique pour Coralita en 2013 .....	8
Figure 7: Indice de Traces spécifique pour le Galion en 2013 .....	9
Figure 8: Indice de Traces spécifique pour Grandes cayes en 2013.....	9
Figure 9: Indice de Traces spécifique pour Lagon en 2013.....	10
Figure 10: Indice de Traces spécifique pour Petites cayes en 2013 .....	10
Figure 11: Indice de Traces spécifique pour Pinel en 2013 .....	11
Figure 12: Indice de Traces spécifique pour Anse Marcel en 2013 .....	11
Figure 13: Indice de Traces spécifique pour la Baie orientale en 2013.....	12
Figure 14: Indice de Traces spécifique pour Happy bay en 2013 .....	12
Figure 15: Variations spatiales des Indices de Traces de la campagne 2013 à Saint-Martin .....	13
Figure 16: Evolution temporelle du nombre de traces par site à Saint-Martin, (2009-2013) .....	14

## Tableaux

Tableau 1: Synthèse de la répartition du nombre de suivis opérés par site en 2013 à Saint-Martin .....	6
Tableau 2: Synthèse des différentes campagnes de suivi des pontes de tortues à Saint-Martin (2009-2013) .....	15

# 1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

---

## 1.1 CONTEXTE

Par 18°05' Nord et 63°05' Ouest, l'île de Saint-Martin se positionne sur l'arc antillais, intercalée entre Anguilla au Nord, et Saint-Barthélemy au Sud. D'une superficie de 93 km<sup>2</sup>, l'île se singularise par sa division administrative en deux régions : une partie hollandaise au Sud « Sint-Maarten », et une partie française au Nord, couvrant les 3/5<sup>ème</sup> du territoire.

Située dans la partie Nord de l'île, la Réserve Naturelle Nationale occupe depuis le 3 septembre 1998, une superficie totale de 3 054 hectares (ha) : 154 ha d'espaces terrestres, 2 796 ha d'espaces maritimes et 104 ha d'espaces lacustres (Etang aux Poissons et Saline d'Orient). A ces espaces se sont ajoutés depuis 2006, par délégation de gestion du Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres, 12 étangs protégés sous Arrêté de Protection de Biotope.

Dans le cadre de sa mission de maintien de la biodiversité et de préservation des différents écosystèmes marins et terrestres, en accord avec la mise en valeur économique et sociale de l'île de Saint-Martin, L'Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin gérante de la RNN met en œuvre depuis 2009 un Plan de Gestion, conformément au décret n° 2005-491 du 18 mai 2005. Ce dernier vise à réduire les effets des facteurs influençant négativement l'état de conservation, se décline en 7 axes, dont l'Objectif 1 vise à Améliorer les connaissances sur les espaces et les espèces protégées, via notamment la Programmation d'inventaires et suivis nécessaires à l'amélioration des connaissances des espèces marines.

Les tortues marines sont protégées au niveau international, national, et régional depuis l'arrêté préfectoral de 1991 sur le territoire de l'archipel Guadeloupéen. La protection des sites de ponte est quant à elle assurée juridiquement depuis 2005 par l'Arrêté Ministériel du 14 octobre 2005). Un plan de restauration des tortues marines à l'échelle des Antilles françaises est validé depuis 2006 par le Conseil National de Protection de la Nature et est coordonné par l'ONCFS avec l'appui des acteurs du Réseau Tortues Marines Guadeloupe, dont fait partie la RN. Deux des objectifs de ce plan concernent l'identification des sous-populations de tortues marines nidifiant aux Antilles françaises et la détermination de leur état de conversation, et sous-tendent donc l'acquisition de connaissances relatives aux tortues marines en ponte.

Depuis 2009 et conformément au Plan de Gestion, Section Suivis, Etudes et Inventaires : « Suivre les sites de pontes de tortues marines » (Axe 1 du PG, SE 14), un suivi annuel des sites de pontes est opéré par des bénévoles et coordonné par le gestionnaire de la RNN de Saint-Martin.

**Le présent rapport concerne les résultats et les analyses se référant à la campagne annuelle de suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin, pour l'année 2013.**

## 1.2 OBJECTIFS

**L'objectif principal** est la caractérisation annuelle des populations de tortues marines nidifiant sur le territoire français de Saint-Martin (en et hors réserve), en 2013.

**Les objectifs spécifiques** sont :

- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues luth (*Dermochelys coriacea*) sur certains sites de la RNN,
- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) sur certains sites de la RNN,
- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues vertes (*Chelonia mydas*) sur certains sites de la RNN,
- Reporter les éventuelles observations des autres espèces moins représentées : la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*)...

## 2 PRESENTATION DES SITES D'ETUDE

### 2.1 LOCALISATION DES SITES D'ETUDE

Les principaux sites d'étude sont au nombre de 10 : 7 sites en réserve (Coralita, Le Galion, Grandes Cayes, Baie Blanche, le Lagon, Pinel et Petites Cayes) et 3 sites hors réserve (Baie Longue, Baie aux Prunes, Baie Rouge ; Figure 1). D'autres sites ont également été suivis au cours de cette campagne 2013, mais de manière moins systématique.



Figure 1 : carte de situation 2013 (d'après GoogleEarth)

### 2.2 CRITERES DE SELECTION DU SITE D'ETUDE

Différents éléments ont influencé les gestionnaires de la RNN de Saint-Martin, concernant le choix de ces sites d'étude :

- **Les échanges et collaborations avec Eric DELCROIX (chargé de mission ONCFS)**
- **Les résultats des prospections antérieures et la méthodologie de Marc GIRONDOT,**
- **Les premiers résultats des suivis opérés à Saint-Martin en 2009.**

### **3 METHODOLOGIE**

---

Le protocole mis en œuvre pour le suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin a été élaboré sur la base de recherches bibliographiques, d'échanges avec les experts locaux (Guadeloupe/Martinique), des moyens humains et matériels disponibles en interne au sein de la RNN de Saint-Martin.

L'objectif est de mettre en œuvre de manière pérenne un protocole adapté aux objectifs de gestion énoncés dans le PG de 2009 (Axe 1 SE 12) et de répondre à la commande de l'ONCFS (2011MAPA04).

#### **Caractéristiques des zones suivies :**

- Zone côtière abritant des plages de sable.

#### **Paramètres mesurés :**

- Nombre de traces par espèce et par site,
- Nombre de traces de ponte par espèce et par site (pas ponte, pas ponte ?, ?, ponte et ponte ?).

#### **Protocole :**

3 espèces sont principalement considérées (la tortue luth, la tortue imbriquée et la tortue verte), ainsi que des espèces observées de manière plus anecdotique (tortue olivâtre, tortue caouane...).

Les observations sont opérées à pieds, à minima 2 fois par semaine sur les 10 sites prioritaires, tôt le matin ; soit un total de 64 suivis par site en 2013. Une fois la trace ou le nid repérée, l'espèce est si possible identifiée et l'activité de ponte caractérisée.

Les observations sont reportées sur des fiches de terrain, qui sont saisies sous une base de données, puis archivées. La nature de la trace est qualifiée selon une classification basée sur le niveau de certitude vis-à-vis de l'activité de ponte ayant potentiellement eu lieu.

En complément, des observations de nuits pourront être effectuées, afin d'identifier les individus en ponte (présence d'une bague d'identification) ou de baguer ceux qui ne le sont pas encore (après la ponte). Des mesures biométriques standards pourront également être réalisées sur les individus ayant pondu au cours de ces suivis nocturnes.



### **Plan d'échantillonnage :**

- Baie aux prunes,
- Baie blanche (Tintamarre),
- Baie longue,
- Baie rouge,
- Coralita,
- Galion,
- Grandes cayes,
- Le Lagon (Lagon 1, Lagon 2 et Lagon 3 ; Tintamarre),
- Petite cayes,
- Pinel.

En 2011, il a été décidé d'arrêter le suivi de deux des sites précédemment retenus (Bell Beach et Caye Verte), suite au constat d'une disparition du banc de sable ou à une absence de fréquentation de cette dernière par les tortues. En 2013, des suivis complémentaires ont été opérés sur certains sites secondaires : Anse Marcel, Baie Orientale, Happy Bay

### **Fréquence de suivi :**

Les suivis sont opérés annuellement, à minima 2 fois par semaine de Mars à Octobre pour l'ensemble des espèces et des sites prioritaires de pontes identifiés.

### **Résultats attendus :**

Le but est d'opérer de manière pérenne une évaluation de l'évolution de la fréquentation des sites de ponte par les espèces nidifiant à Saint-Martin, en et hors réserve.

En parallèle, une évaluation de l'activité de ponte est effectuée par espèce.

Un indice de trace est calculé pour chaque site et chaque espèce, correspondant au nombre de traces observées divisé par le nombre de patrouilles effectuées.

### **Assurance qualité :**

L'ensemble des données collectées, l'est par des observateurs formés à ce type de suivi. Plus d'une soixantaine d'éco-volontaires saint-martinois a ainsi pu être formée depuis 2009. Les fiches de terrain sont datées, numérotées et archivées après saisie dans une base de données numérique sous Excel.

Un rapport annuel est produit après traitement et synthèse des données récoltées.

## 4 RESULTATS

### 4.1 CAMPAGNE 2013 :

Sur les 640 patrouilles à minima prévues pour l'année 2013 (64 comptages/site), 831 ont été effectuées par l'équipe d'écovolontaires coordonnée par les gestionnaires de la RNN de Saint-Martin. Certains suivis ont dû être annulés du fait des conditions météorologiques (très fortes houles et pluies) ou suite à une impossibilité de présence sur site. La mise en œuvre de l'ensemble de ces patrouilles n'a été rendue possible que par la participation assidue de 58 d'écovolontaires formés en 2013.

Tableau 1: Synthèse de la répartition du nombre de suivis opérés par site en 2013 à Saint-Martin

	N.b réalisé	N.b prévu
Baie aux prunes	59	64
Baie blanche	64	64
Baie longue	90	64
Baie rouge	76	64
Coralita	192	64
Galion	71	64
Grandes Cayes	83	64
Lagon	66	64
Petites cayes	40	64
Pinel	12	64
Happy bay	51	0
Anse Marcel	13	0
Baie orientale	14	0
<b>Total</b>	<b>831</b>	<b>640</b>

Un total de 277 traces ont été relevées au cours des suivis opérés sur les 13 sites suivis en 2013, dont 211 traces datant de la nuit précédente et 66 plus anciennes. Un total de 185 traces avait été relevé au terme de la saison 2012.

### **Baie aux prunes (hors réserve):**

En 2013, 23 traces de tortues vertes, 3 de tortues imbriquées et 1 indéterminée ont pu être observées au cours des 59 patrouilles opérées. Environ 70% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

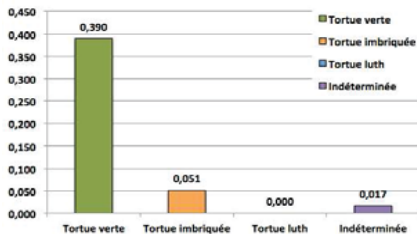


Figure 2: Indice de Traces spécifique pour la Baie aux prunes en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 0,458.

### **Baie blanche (en réserve):**

En 2013, 9 traces de tortues vertes, 21 de tortues imbriquées et 1 indéterminée, ont pu être observées au cours des 64 patrouilles opérées. Environ 78% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

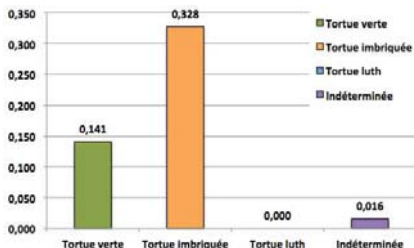


Figure 3: Indice de Traces spécifique pour la Baie blanche en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 0,484.

### **Baie longue (hors réserve):**

En 2013, 124 traces de tortues vertes, 6 de tortues imbriquées et 3 indéterminées, ont pu être observées au cours des 90 patrouilles opérées. Environ 86% de ces traces semblent correspondre à une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

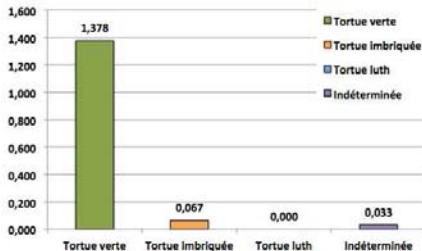


Figure 4: Indice de Traces spécifique pour la Baie longue en 2012

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 1,478.

### **Baie rouge (hors réserve):**

En 2013, 5 traces de tortues vertes, 7 de tortues imbriquées et 1 indéterminée ont pu être observées au cours des 76 patrouilles opérées. 77% de ces traces semblent correspondre à une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

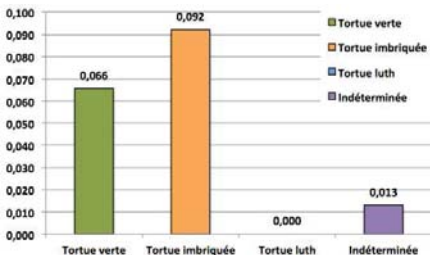


Figure 5: Indice de Traces spécifique pour la Baie rouge en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 0,171.

### **Coralita (en réserve):**

En 2013, seules 9 traces de tortues imbriquées ont pu être observées au cours des 192 patrouilles opérées. 44% de ces traces semblent correspondre à une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

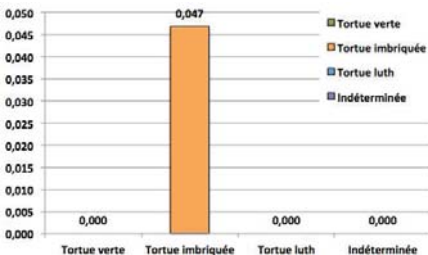


Figure 6: Indice de traces spécifique pour Coralita en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 0,047.

### **Galion (en réserve):**

En 2013, aucune trace de tortue marine n'a pu être observée au cours des 71 patrouilles opérées.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

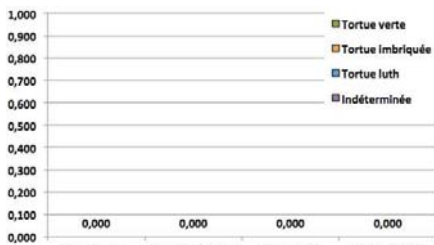


Figure 7: Indice de Traces spécifique pour le Galion en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 0.

### **Grandes cayes (en réserve):**

En 2013, seules 5 traces de tortue imbriquée ont pu être observées au cours des 83 patrouilles opérées. 100% de ces traces semblent correspondre à une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

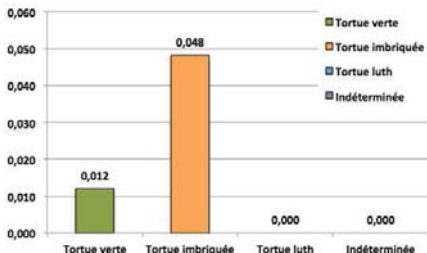


Figure 8: Indice de Traces spécifique pour Grandes cayes en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 0,06.

### **Lagon (en réserve):**

En 2013, 8 traces de tortues vertes, 31 d'imbriquées, 1 de luth et 5 indéterminées ont pu être observées au cours des 66 patrouilles opérées. Environ 44% de ces traces semblent correspondre à une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

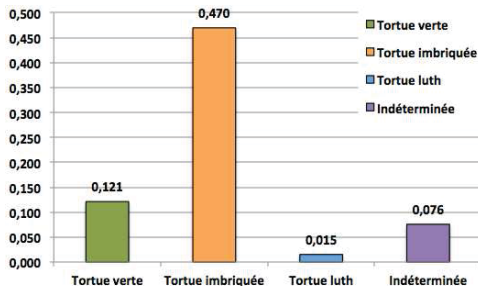


Figure 9: Indice de Traces spécifique pour Lagon en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 0,662.

### **Petites cayes (en réserve):**

En 2013, 3 traces de tortues vertes, 8 d'imbriquées et 1 indéterminée ont pu être observées au cours des 40 patrouilles opérées. Seuls 33% de ces traces semblent correspondre à une ponte effective.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

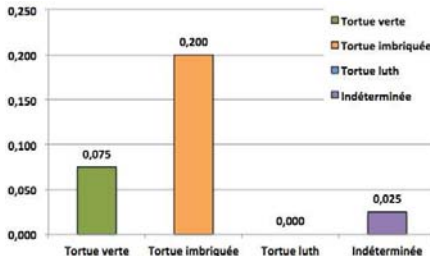


Figure 10: Indice de Traces spécifique pour Petites cayes en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est de 0,3.

### Pinel (en réserve):

En 2013, aucune trace n'a pu être observée au cours des 12 patrouilles opérées. La mise en place de patrouilles pérennes sur cet îlet semble problématique.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans le graphique suivant :

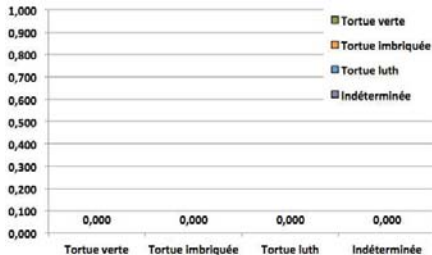


Figure 11: Indice de Traces spécifique pour Pinel en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2013 est donc de 0.

### Autres sites (hors réserve):

En 2013, 3 nouveaux sites ont été suivis de manière complémentaire : Anse Marcel, Happy bay et la Baie Orientale. Aucune traces n'a pu être observée au cours des patrouilles opérées à Anse Marcel et à la Baie orientale. 2 traces indéterminées ont été relevées à Happy bay.

La mise en place de patrouilles pérennes sur ces sites n'est pour l'heure pas prioritaire, ces derniers n'étant pas des sites très fréquentés par les tortues, à l'exception de la Baie orientale (site notamment fréquenté par les tortues luth).

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2013 sont synthétisés dans les graphiques suivant :

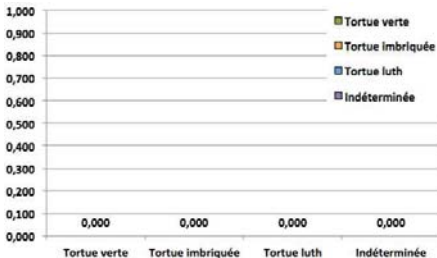


Figure 12: Indice de Traces spécifique pour Anse Marcel en 2013

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour les sites d'Anse Marcel et de la Baie orientale en 2013 sont donc de 0, contre 0,039 à Happy bay.

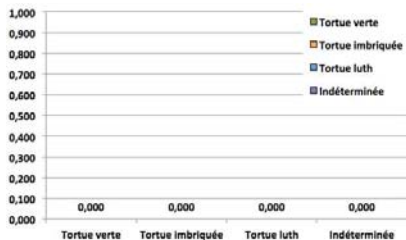


Figure 13: Indice de Traces spécifique pour la Baie orientale en 2013

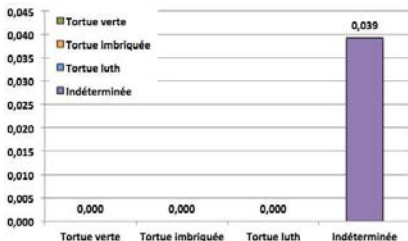


Figure 14: Indice de Traces spécifique pour Happy bay en 2013

## **Bilan :**

La saison de ponte 2013 des tortues marines à Saint-Martin, est une fois de plus marquée par une prédominance des traces de tortues verte (*C. mydas*), avec 173 traces observées contre 89 pour les tortues imbriquées (*E. imbricata*) observées au cours de 831 patrouilles.

Pourtant, 2013 était supposée être une année creuse pour les activités de ponte des tortues verte, qui apparaissent de manière empirique plus importantes tous les 2 ans, les années paires, comme ce fut le cas en 2012. cette observation tendrait à laisser supposer que la fréquentation de nos eaux par les tortues vertes en reproduction, pourrait être en hausse ces dernières années.

Une seule ponte de tortue luth a pu être observée lors des patrouilles en 2013. Cette observation vient confirmer l'intérêt porté par quelques individus de cette espèce rare dans nos eaux, pour nos plages régulièrement fréquentées ces 3 dernières années.

Depuis 2 ans, le réseau saint-martinois de suivi des activités de ponte a permis de réaliser un nombre conséquent de patrouilles. Sur cette période, le nombre minimal de patrouilles par semaine tend à être atteint grâce à la participation assidue d'un groupe d'écovoltaires formés par la Réserve, coordinateur local du réseau.



#### 4.1 VARIATIONS SPATIALES ET EVOLUTION TEMPORELLE :

Les résultats des observations effectuées sont ici discutés, afin de commenter les variations spatiales et temporelles observées.

##### Variations spatiales :

En 2013 (Figure 15) comme en 2012, les tortues vertes apparaissent particulièrement présentes sur les plages des Terre Basses (hors réserve), alors que les tortues imbriquées prédominent sur les autres plages (en réserve) et plus particulièrement à Tintamarre. Ce constat pourrait être imputable aux différents profils de plages observables pour ces deux groupes de sites de ponte.

Les plages des Terres Basses sont composées de larges étendues de sable nu, avec des hauts de plage majoritairement anthropisés et dépourvus de végétation basse. A contrario, les plages de la façade Est de Saint-Martin, plus exposées à la houle, sont plus courtes, avec des hauts de plage bien végétalisés au sein de la réserve. Les premières semblent plus attractives pour les tortues vertes, alors que les autres apparaissent plus fréquentées par des tortues imbriquées.

La comparaison intersites des Indices de Traces calculés permet d'observer les variations spatiales suivantes (Figure 15).

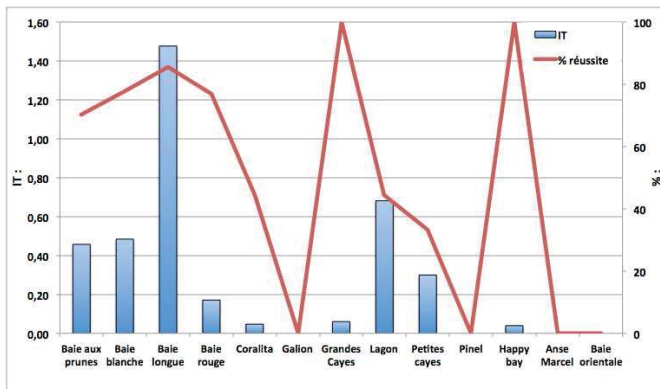


Figure 15: Variations spatiales des Indices de Traces de la campagne 2013 à Saint-Martin

Les plus fortes valeurs d'Indice de Trace sont ainsi observées à Baie longue (1,478) et à Tintamarre (Lagon ; 0,9123). Les plus importants taux de réussite des activités de ponte recensées sont quant à eux observés à Grandes cayes et Happy bay (100%), suivis par Baie longue (86%), mais ces 2 premiers sites sont également caractérisés par un faible nombre de traces. La plage du Lagon arrive en 5<sup>ème</sup> position (44%), derrière Baie rouge (77%), elle aussi caractérisée par un faible nombre de traces.

Il apparaît une fois de plus qu'un plus grand nombre de traces ait été observé hors réserve (63% des traces, comme en 2012) durant cette saison de ponte 2013. L'IT en réserve n'est ainsi que de 0,19, contre 0,58 hors réserve. De plus, le taux de réussite des activités de ponte hors réserve est de 63%, contre 37% en réserve. Ce constat peut être relié à la prédominance des pontes de tortues imbriquées en réserve. C'est dernières affectionnent effectivement les zones plus accidentées et donc plus propices à un échec de ponte. Ainsi, les tortues imbriquées pondant sur la plage du Lagon à de Tintamarre atteignent un taux de réussite inférieur à 50%, alors qu'elles ne sont normalement confrontées à aucune source de dérangement extérieur (lumière, bruit, personne, chien...).

Il apparaît donc prépondérant aux vues de ces résultats de favoriser une gestion des hauts de plage en accords avec les besoins des tortues marines en ponte, afin d'améliorer la capacité d'accueil des plages des Terres Basses, sites de ponte privilégiés pour les tortues vertes. Des actions de conseil et d'accompagnement pourraient prochainement voir le jour à cet effet en collaboration avec la Collectivité de Saint-Martin, ainsi qu'avec le concours indispensable des associations de riverains.

### **Evolution temporelle :**

En 2013, les premières pontes ont une fois de plus été observées dès le mois d'Avril. Le pic de pontes toutes espèces confondues a pu être observé de Juillet à Septembre.

Les résultats par site des différentes campagnes de suivis opérées à Saint-Martin depuis 2009 sont synthétisés au travers du graphique et du tableau suivant.

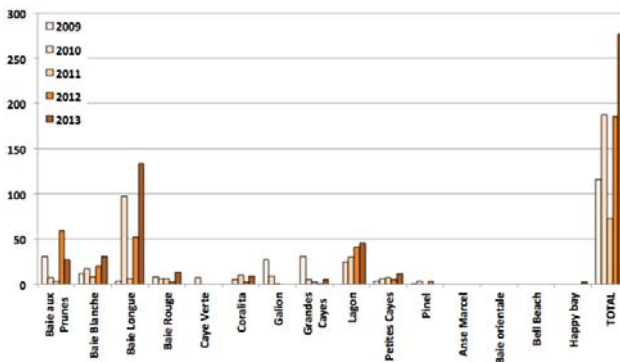


Figure 16: Evolution temporelle du nombre de traces par site à Saint-Martin, (2009-2013)



## Bilan et perspectives

### **Campagne 2013 :**

831 patrouilles sur les 640 prévues ont été réalisées sur 13 sites par 55 volontaires.

277 traces de tortues marines ont pu être relevées au cours de ces suivis, dont 211 de la nuit précédente et 72% de taux de réussite des pontes. L'Indice de Traces par site pour cette campagne varie de 0 à 1,478.

Les tortues vertes sont plus présentes (173 traces), suivies par les tortues imbriquées (89 traces). Une seule trace de tortue luth ont pu être observée à Tintamarre (Lagon).

### **Variations spatiales :**

Des 13 sites suivis en 2013, Baie longue et le Lagon sont les plus fréquentés. Les taux de réussite des activités de ponte y sont de 86% pour Baie longue principalement du fait des tortues vertes, contre 44% pour le Lagon plus particulièrement fréquenté par les tortues imbriquées.

Le nombre de pontes apparaît encore une fois supérieur hors réserve en 2013 (63% des traces). La conservation des plages des Terres Basses reste donc un enjeu majeur pour la protection des tortues marines.

### **Evolution temporelle :**

Cette saison 2013 est marquée par 1 pic de pontes (Juillet à Septembre).

Le nombre annuel d'activités de ponte depuis 2009, semble traduire une tendance à la hausse.

Les pontes de tortues vertes restent plus nombreuses que les imbriquées, malgré le fait que nous ne soyons pas dans une "année à tortues vertes". Le caractère cyclique de leur fréquentation apparaît clairement au travers des 4 dernières années de suivi : ces dernières étant 5 fois plus présentes les années paires, alors que la fréquentation des tortues imbriquées restait relativement stable depuis 2009.

### **Perspectives :**

Pérenniser le suivi sur ces mêmes sites en 2014.

Mettre en œuvre une campagne d'information aux abords des sites de ponte (panneaux).

Accompagner une réhabilitation des plages des Terres Basses et à Grandes Cayes.

Continuer les actions de sensibilisation et réaliser un second diagnostique des sites de pontes des tortues marines à Saint Martin.

## 5 BIBLIOGRAPHIE

---

**DIAZ N. et CUZANGE P. A. (2009)**, Plan de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin et des sites du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, OSA, 311 pages + annexes

**MALTERRE P. (2009)**, Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2009, RNN Saint-Martin, 17 pages

**MALTERRE P. (2010)**, Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2010, RNN Saint-Martin, 14 pages

**CHALIFOUR J. (2012)**, Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2011, RNN Saint-Martin, 14 pages

**CHALIFOUR J. (2013)**, Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2012, RNN Saint-Martin, 20 pages